



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat

Division
des examens et concours

Dossier suivi par

Sophie Luquet
chef de division

tél.
03 22 82 38 60

Fax.
03 22 82 39 83

Mél.
ce.dec@ac-amiens.fr

20, boulevard
d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens
cedex 9

horaires d'ouverture :
8 heures à 18 heures,
du lundi au vendredi

Amiens, le 16 mai 2012

**Le Recteur de l'Académie d'Amiens
Chancelier des universités**

à

**Mesdames et messieurs les proviseurs
des lycées et des lycées professionnels**

**Mesdames et Messieurs les directeurs des lycées
d'enseignement privé sous contrat**

**Mesdames et Messieurs les directeurs des centres de
formation d'apprentis**

**OBJET : publication des résultats des examens
calendrier général de la session 2012**

J'ai l'honneur de vous informer que la publication des résultats des examens de la session 2012 sera réalisée par l'affichage de listes des admis au sein de votre établissement et par Internet sur le site resultats.ac-amiens.fr ou sur le site www.education.gouv.fr.

Vous trouverez en annexe le calendrier global de publication des résultats. A cet égard, vous voudrez bien respecter strictement les dates et les horaires indiqués par ce calendrier. Par ailleurs je vous rappelle que la confidentialité concernant les décisions finales à l'issue des délibérations doit être rigoureusement observée jusqu'à l'heure officielle de leur proclamation.

Concernant plus particulièrement les baccalauréats général, technologique et professionnel, cette procédure est le garant de la sérénité des délibérations, de même qu'elle garantit l'égalité de traitement entre tous les candidats qui seront admis à passer les épreuves du second groupe des baccalauréats général et technologique ainsi que l'épreuve de contrôle du baccalauréat professionnel.

Vous trouverez également, joint au présent courrier, des affiches que je vous remercie de bien vouloir disposer aux endroits les plus appropriés, en vue d'informer les candidats des différentes modalités d'accès à leurs résultats aux examens.

Je vous remercie vivement de votre précieuse collaboration.

Pour le recteur et par délégation
le Secrétaire général de l'académie


Patrick Guidet